Composition du Conseil communal:

Mme LEBRUN Hélène, Bourgmestre-Présidente;

Mmes et M. ROSIERE Ludivine, MAROT Etienne et LISSOIR Sandrine, Echevins;

Monsieur RATY Guillaume, Président du CPAS;

Mme et MM. ROUARD Didier, RONDIAT Hervé, LEDENT Pierre, ALEXANDRE Christian, ROUARD Nicolas, DECLAYE Pascale, HYAT Quentin, DAVIN Emmanuel, DARON Thierry et GODFRIN Geneviève Conseillers communaux;

Mme SCAILLET Sabine, Directrice générale ff.

Séance du 28 janvier 2021

En Séance publique,

1. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

Le procès-verbal de la séance du 23 décembre 2020 est approuvé.

2. Directeur général - Entrée en fonction et prestation de serment

Monsieur Didier Fripiat entrera en fonction le 1er février 2021 comme candidat stagiaire au poste de Directeur général.

En exécution des articles L1126-1 et L1126-3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, Mr Fripiat prête, entre les mains de la Présidente de la séance le serment suivant :

"Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge".

Sa nomination définitive interviendra en principe un an après l'entrée en fonction en qualité de stagiaire sur rapport favorable de la Commission de stage.

3. Information : approbation d'un règlement par l'autorité de tutelle

Prend connaissance de la décision du 23 décembre 2020 de Monsieur Christophe COLLIGNON, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, selon laquelle le règlement relatif à la taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et des déchets y assimilés pour l'exercice 2021 est approuvé.

4. Dotation communale à la Zone de Secours « Dinaphi » - Exercice 2021

Vote, à l'unanimité, la dotation de la Commune de Houyet à verser à la Zone de secours « Dinaphi », pour l'exercice 2021, à la somme de 173.147,18 EUR

5. Fabrique d'Eglise de Gendron - compte 2019

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le compte de la Fabrique d'Eglise de Gendron pour l'exercice 2019, voté en séance du Conseil de fabrique du 04 mars 2020.

Recettes ordinaires totales	7.528,05 €
dont une intervention communale ordinaire de secours de :	7.000,00€
Recettes extraordinaires totales	1.523,49 €
dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0€
dont un boni comptable de l'exercice précédent de :	1.523,49€
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	1.406,75 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	6.196,55€
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0 €
dont un mali comptable de l'exercice précédent de :	0 €
Recettes totales	9.051,54 €
Dépenses totales	7.603,30€
Résultat comptable	1.448,24 €



6. Fabrique d'Eglise de Gendron - Budget 2021

Décide, à l'unanimité, d'arrêter le budget de la Fabrique d'Eglise de Gendron pour l'exercice 2021, voté en séance du Conseil de fabrique de Gendron le 29 août 2020, comme suit :

Ce budget présente en définitive les résultats suivants :

Recettes ordinaires totales	7.959,85 €
dont une intervention communale ordinaire de secours de :	7.374,85 €
Recettes extraordinaires totales	1.372,99€
dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0 €
dont un excédent présumé de l'exercice courant de :	1.372,99€
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	2.920,00€
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	6.412,84 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	1.000,00€
dont un déficit présumé de l'exercice courant de :	0 €
Recettes totales	9.332,84€
Dépenses totales	9.332,84€
Résultat budgétaire	0€

7. <u>Fixation du cadre du personnel communal</u>

DECIDE, par 9 OUI et 6 abstentions, de fixer le cadre du personnel communal comme suit :

1. Personnel administratif

- 1 chef de bureau administratif
- 2 chefs de service administratif
- 8 employé(e)s d'administration

2. Personnel ouvrier

- 1 chef de division « travaux »
- 6 brigadiers
- 6 ouvriers qualifiés

3. Personnel de bibliothèque

- 1 employé de bibliothèque

4. Personnel technique

- 1 chef de bureau technique

8. Statut pécuniaire du personnel communal : modifications

DECIDE, à l'unanimité, d'ajouter les échelles de traitement A1 et D9.

9. Règlement de travail du personnel communal : modifications

DECIDE, à l'unanimité, de modifier le règlement de travail du personnel communal.

10. Réalisation des contrôles des eaux chaudes sanitaires des douches des bâtiments communaux pour la recherche de legionella-legionella pneumophila : - choix de l'application de l'exception in house et conditions du marché

DECIDE, par 8 oui et 7 abstentions, de recourir aux services de l'Intercommunale INASEP en application de l'exception dite «In House conjoint » pour un marché dont le montant est estimé à 3.000€ TVAC



11. Approbation des états d'assiette de l'exercice 2022

Décide, à l'unanimité, d'approuver l'état d'assiette pour l'exercice 2022 tel que présenté par le Service public de Wallonie, Département de la Nature et des Forêts, Cantonnement de Dinant, au montant estimé de 21.750€ et d'approuver le devis de travaux 2021 estimé par le Service public de Wallonie, Département de la Nature et des Forêts, Cantonnement de Dinant, au montant estimé de 6.933€.

12. Radars préventifs lumineux - Convention de mise à disposition de la Zone de Police Houyet-Rochefort

Décide, à l'unanimité, de signer avec la Zone de Police Houyet-Rochefort une convention de mise à disposition de matériel.

13. <u>Nouvelle convention liant la commune de Houyet à l'Office de la Naissance et de l'Enfance quant au passage d'un véhicule de consultation mobile de l'ONE</u>

DECIDE, par 14 OUI et 1 abstention, d'approuver le projet de convention liant la Commune de Houyet et l'ONE quant au passage d'un véhicule de consultation mobile de l'ONE.

14. <u>Ordonnance de police portant mesures de police du roulage et de sécurité à l'occasion de dispositifs de sécurité à Wanlin - ratification</u>

Ratifie, à l'unanimité, l'ordonnance de police.

A huis-clos, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement.

